

PROCÉDÉ D'ÉVALUATION



Évaluation de départ en voiture – B

Évaluation de départ

PROCÉDURE D'ÉVALUATION :

CE TEST SE DÉROULE EN SITUATION DE CONDUITE HORS ET EN CIRCULATION À BORD DUN VÉHICULE-ÉCOLE.

Ce test permet de quantifier le nombre d'heures de formation à la conduite automobile. Il n'impose pas un nombre d'heures, c'est un prévisionnel.

Il pourra être revu à la baisse, par l'implication de l'élève dans la formation, ainsi que par la fréquence des heures.

Cette évaluation permettra, en concertation avec l'école de conduite, d'organiser un calendrier de formation.

Elle se décompose en 8 rubriques:

1. Renseignements d'ordre général sur l'élève
2. Son expérience de la conduite
3. Sa connaissance du véhicule
4. Ses attitudes à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité
5. Ses habiletés
6. Sa compréhension et sa mémoire
7. Sa perception
8. Son émotivité

L'évaluation vise à la production d'un résultat codifié à 3 niveaux de performance (faible, satisfaisant, bon) conduisant à 3 tranches de propositions de volumes horaires.

Ce test durera environ 45 minutes. Ce test s'appuie sur les prescriptions du Guide pour la Formation des Automobilistes (GFA).

L'évaluation de départ en voiture est privilégié pour les personnes ayant déjà une expérience de la conduite (heures de conduite effectuées dans un autre établissement, annulation de permis, possession d'un permis d'une autre catégorie, etc...)

DÉTAIL DES COMPÉTENCES ÉVALUÉES :

1 - RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GÉNÉRAL :

Sur la base d'un questionnaire et d'un échange avec le formateur:

Identité, âge, résidence, niveau scolaire, profession, nationalité, acuité visuelle, correction de la vision, visite médicale, incompatibilités déclarées.

Ces critères n'entraînent pas de chiffrage, mais permettent de donner des orientations au formateur sur les difficultés éventuelles de compréhension de la langue française.

De plus, ils permettent éventuellement de dépister des déficiences sensorielles ou motrices et de proposer une visite médicale ou de suggérer un simple appareillage de la vue par exemple.

2 - EXPÉRIENCE DE LA CONDUITE :

Sur la base d'un questionnaire :

- Permis possédés
- Véhicules conduits
- Zone d'évolution à bord du véhicule
- Temps de pratique en conduite
- Contexte d'accompagnement ou pratique autonome.

3 - CONNAISSANCES THÉORIQUES SUR LE VÉHICULE :

Capacité à répondre à un QCM à 3 propositions sur une série de 12 questions déclinées en 4 thèmes techniques: direction, boîte de vitesses, embrayage, freinage.

4 - ATTITUDES À L'ÉGARD DE LA SÉCURITÉ ET À L'ÉGARD DE L'APPRENTISSAGE :

Sur la base d'un entretien: hiérarchisation des attitudes à l'égard de la sécurité: limitation aux aspects techniques et réglementaires de la conduite versus adaptation au contexte et partage de l'espace routier.

Sur la base d'un entretien: repérage de la motivation à l'apprentissage de la conduite: par choix et motivation interne versus motivation externe et nécessité.

5 - HABILITÉS (COORDINATION ET SYNCHRONISATION DES GESTES) :

Hors circulation :

- Installation au poste de conduite sur un poste de conduite déréglé en autonomie sur invitation du formateur.
- 5 réalisations de "départ arrêt" sur terrain plat à la suite d'une démonstration commentée du formateur.
- Manipulation du volant: après explications sur le fait que le regard précède la trajectoire et l'action sur le volant, l'élève exécute un slalom non matérialisé sans utiliser les pédales.

6 - COMPRÉHENSION ET MÉMORISATION :

Compréhension:

Nécessité d'avoir recours à des explications ou démonstrations supplémentaires durant les exercices concernant les habiletés.

Mémorisation :

Capacité à citer dans l'ordre les 5 opérations nécessaires pour démarrer et s'arrêter.

7- PERCEPTION :

En circulation:

- À allure normale, en ville sur route, pendant environ 15 à 20 minutes, en doubles commandes (autonomie: volant, clignotants, rétroviseurs), l'élève devra choisir sa direction en fonction de ce que lui impose la signalisation (4 à 5 fois) et en fonction des indications données par les panneaux directionnels (4 à 5 fois).
- L'élève est invité à regarder loin devant lui et à faire attention à gauche et à droite, à tenir compte de la signalisation et des autres usagers, à mettre le clignotant si nécessaire, à dire le plus tôt possible ce qui lui semble intéressant pour la conduite.

Compétences évaluées: sens de la trajectoire et du gabarit, capacité d'observation de l'environnement, sens de l'orientation et direction du regard.

8 - ÉMOTIVITÉ :

Les réactions émotives sont évaluées pendant toute la durée de l'évaluation.
Elles concernent les réactions générales (paroles et gestes divers) ; et les crispations gestuelles.

FICHE POUR L'EVALUATION DE DEPART - FICHE ELEVE

1. Renseignements d'ordre général

Nom : Prénom : Date de naissance :
 Adresse : Tél. : [] [] [] [] [] []
 Niveau scolaire : Profession : Nationalité :
 Acuité visuelle : œil Droit : / 10 œil Gauche : / 10 Correction : oui ☐ non ☐
 Incompatibilités : Visite Médicale : oui ☐ non ☐

2. Expérience de la conduite

Permis :	Conduite auto :	Avec qui ? :	Où (sauf auto-école) ? :	Si pas auto :
B1 ☐	jamais ☐	amis ☐	ville ☐	vélo ☐
A1 ☐	- de 5 h. ☐	parents ☐	route ☐	cyclo ☐
A ☐	+ de 5 h. ☐	auto-école ☐	chemin ☐	moto ☐
Date :				autre véhicule ☐

3. Connaissance du véhicule

Direction : non ☐ oui ☐ Embrayage : non ☐ oui ☐
 Boîte de vitesses : non ☐ oui ☐ Freinage : non ☐ oui ☐

4. Attitude à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité

Réponse : maîtriser la voiture et connaître le code ☐
 Réponse : prévoir les difficultés et savoir y faire face ☐
 L'apprentissage est une nécessité : ☐
 Réel désir d'apprendre à conduire : ☐

5. Habiletés

	F	S	B
Installation au poste de conduite	☐	☐	☐
Démarrage arrêt	☐	☐	☐
Manipulation du volant	☐	☐	☐

6. Compréhension et mémoire

	F	S	B
Compréhension	☐	☐	☐
Mémoire	☐	☐	☐

7. Perception

	F	S	B		F	S	B
Trajectoire	☐	☐	☐	Orientation	☐	☐	☐
				F1	☐		☐
Observation	☐	☐	☐	Regard F2	☐		
				F3	☐		

8. Emotivité

	F	S	B		F	S	B
En général	☐	☐	☐	Crispation	☐	☐	☐

9. Résultat de l'évaluation

	Total +		Total -		résultat final
Total des résultats partiels :		-		=	

10. Proposition : volume de formation prévisionnel

	Théorie	Heures	Pratique	Heures
--	---------	-----------------------------	----------	-----------------------------

Proposition acceptée : ☐ oui ☐ non

Proposition retenue : théorie

H.	pratique	H.
-------------------------	----------	-------------------------

Fait à le

Signatures :

Formateur :

Elève :

Parents (pour les mineurs) :

PROCÉDÉ D'ÉVALUATION



Évaluation de départ B sur tablette/ordinateur

Procédure d'évaluation :

IL S'AGIT D'UNE ÉVALUATION SUR ORDINATEUR D'UNE DURÉE D'ENVIRON 45 MINUTES :

- C'est un test d'évaluation de capacités et d'aptitudes et non d'un acte de formation ;
- Le test précède la formation et les personnes testées ne sont pas des élèves (pas encore) même si elles disposent plus ou moins de compétences et d'aptitudes ;
- Les réponses attendues ne sont pas à interpréter autrement qu'au travers l'objet visé par l'évaluation (évaluer des capacités) et non pour leur justesse en elle-même [par exemple, lorsque l'on teste la capacité à prendre une décision on n'évalue pas la valeur de cette décision, mais seulement la capacité de la personne à s'engager dans cette décision] ;
- Il n'y a pas de « pièges » dans les situations présentées, la personne testée doit simplement se placer en tant que conducteur du véhicule d'où la situation est filmée ou photographiée ;
- Les questions posées ne sont pas des questions à traiter comme des questions de l'épreuve type ETG, c'est-à-dire « je dois faire ceci ou cela », mais comment je perçois cette situation ;
- Les questions à partir des situations filmées doivent être traitées en tenant compte de la dynamique de cette situation, c'est-à-dire, en tenant compte des données de mouvement avant l'arrêt sur image ; l'aspect statique de l'arrêt sur image ne doit pas faire analyser la situation comme une diapositive de code.

L'évaluation de départ sur tablette ou ordinateur est privilégié pour les personnes n'ayant aucune expérience de la conduite.

Les catégories de compétences évaluées :

- Les capacités et connaissances sensori-motrices
- Les capacités de compréhension et de traitement
- Les aspects émotionnels et affectifs
- Les facteurs de volonté
- Les capacités de perception, d'analyse et de décision
- Les capacités d'attention et de mémoire de travail

LE TEST SE DIVISE EN 2 PARTIES :

- Le questionnaire,
- L'analyse des capacités cognitives en situation, sur support photos et vidéos.

Le questionnaire :

Seules les questions présentées ci-dessous font l'objet d'attribution de points. Les autres relèvent de l'information simple à destination de l'établissement et des enseignants.

CAPACITÉS DE TRANSFERT ET CONNAISSANCES SENSORI-MOTRICES :

- POSSESSION DE PERMIS AUTRE QUE LE B OU PERMIS B ANNULÉ : Compétences de conduite et de gestion de situations de circulation.
- UTILISATION D'ENGINS À MOTEUR AUTRE QUE LA VOITURE : Compétences techniques et situationnelles.
- CONNAISSANCES DES PROCÉDURES POUR DÉMARRER, S'ARRÊTER, CHANGER DE VITESSE : Compétences techniques et situationnelles.

CAPACITÉS DE COMPRÉHENSION ET DE TRAITEMENT :

- UTILISATION D'UN DEUX-ROUES MOTORISÉ, PASSAGER AVANT D'UNE VOITURE : Capacités de perception d'indices. Compréhension de situations de circulation.
- CONNAISSANCES DES RÈGLES DE SÉCURITÉ DANS UNE SITUATION DE CONDUITE (PASSAGE D'UNE INTERSECTION) : Connaissance d'une règle de sécurité.
- AUTO-ÉVALUATION SUR LES PROCÉDURES POUR DÉMARRER S'ARRÊTER, CHANGER DE VITESSE : Capacité à s'auto-évaluer sur des procédures de conduite.

ASPECTS ÉMOTIONNELS ET AFFECTIFS :

- INTÉRÊT ET ATTIRANCE POUR LA CONDUITE : Apprentissage facilité par l'intérêt pour la conduite.
- PLAISIR À APPRENDRE : Apprentissage facilité par une émotion positive à l'égard de l'apprentissage et de la conduite.
- ATTIRANCE POUR LA CONDUITE : Émotion positive et valorisation.
- PEUR DE CONDUIRE : Apprentissage facilité s'il n'y a pas de sensation de peur.
- EN SITUATION D'APPRENTISSAGE, QUELLE EST LA RÉACTION FACE À L'ÉCHEC :
 - État d'esprit positif : volonté de compréhension, persévérance
 - État d'esprit négatif : dévalorisation, fuite, critique de tiers
- AUTO-ÉVALUATION SUR LA FACILITÉ D'APPRENTISSAGE DE LA CONDUITE : Capacité à s'auto-évaluer de manière juste.

FACTEURS DE VOLONTÉ :

- SATISFACTION DE SA SITUATION PROFESSIONNELLE ET/OU DE SES APPRENTISSAGES : Le sentiment d'auto-efficacité personnelle facilite l'apprentissage.
- ÉNONCÉ DES RAISONS POUR APPRENDRE À CONDUIRE : Motivation à suivre une formation à la conduite.
- PRATIQUES SPORTIVES ET CULTURELLES ANCIENNES ET RÉGULIÈRES : Implication volontaire et persévérance.
- RYTHME D'APPRENTISSAGE (FRÉQUENCE SOUHAITÉE DES COURS DE CONDUITE) : Implication volontaire.

5. CAPACITÉ DE PERCEPTION, D'ANALYSE ET DE DÉCISION :

- Perception et sélection d'indices.
- Compréhension de situation.
- Capacité de prévision et d'anticipation.
- Capacité d'évaluation de distances et de vitesses.
- Capacité décisionnelle.
- Capacité visuo-spatiale et position du véhicule par rapport à infrastructure ou tiers.
- Capacité visuo-spatiale dynamique et évolution du véhicule dans l'espace.
- TEMPS DE RÉPONSE MOYEN : Efficience du temps de réaction et de traitement cognitif.

CAPACITÉ D'ATTENTION ET DE MÉMOIRE DE TRAVAIL :

10 SITUATIONS PRÉSENTÉES DURANT 4" :

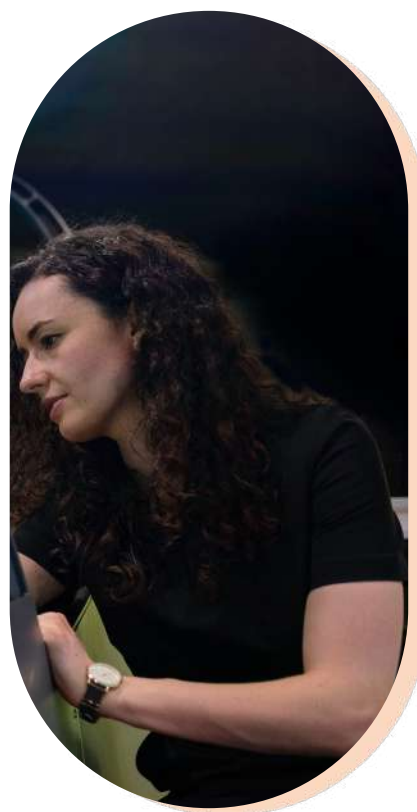
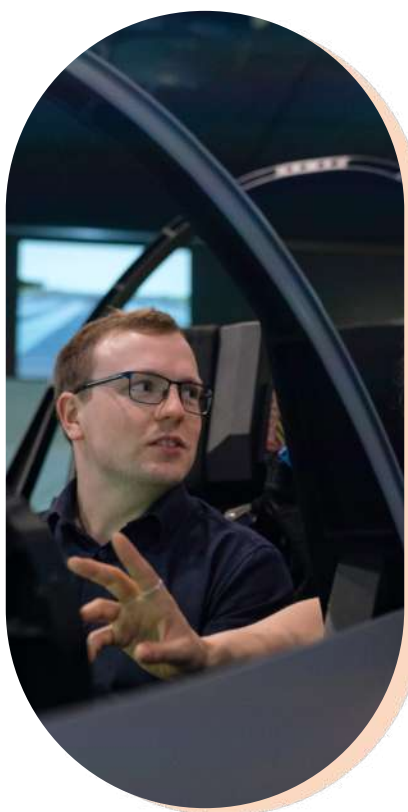
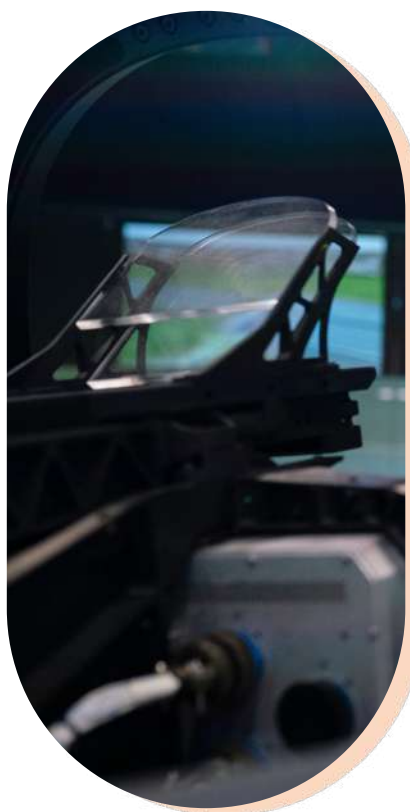
- Exactitude ou erreur sur la prise d'information
- Attention dirigée
- Mémoire de travail

Le bilan :

Ce test permet de quantifier le nombre d'heures de formation. Il n'impose pas un nombre d'heures, c'est un prévisionnel. Il pourra être revu à la baisse, par l'implication de l'élève dans la formation, ainsi que par la fréquence des heures.

Cette évaluation permettra, en concertation avec l'école de conduite, d'organiser un calendrier de formation.

PROCÉDÉ D'ÉVALUATION



Évaluation de départ sur Simulateur

Évaluation de départ

PROCÉDURE D'ÉVALUATION :

CE TEST SE DÉROULE AVEC L'ACCOMPAGNEMENT D'UN FORMATEUR PUIS EN AUTONOMIE SUR UN SIMULATEUR DE CONDUITE.

Ce test permet de quantifier le nombre d'heures de formation à la conduite automobile.

Il n'impose pas un nombre d'heures, c'est un prévisionnel.

Il pourra être revu à la baisse, par l'implication de l'élève dans la formation, ainsi que par la fréquence des heures.

Cette évaluation permettra, en concertation avec l'école de conduite, d'organiser un calendrier de formation.

Elle se décompose en 3 parties:

1. Identité (informations générales sur le parcours de l'élève).
2. Connaissances en matière de signalisation et de règles de conduite.
3. Connaissances en matière de mécanique, les habiletés ainsi que la perception visuelle.

L'évaluation vise à la production d'un résultat codifié à 5 niveaux de performance conduisant à 5 tranches de propositions de volumes horaires.

Ce test durera environ 45 minutes.

L'évaluation de départ sur simulateur est privilégiée pour les personnes n'ayant aucune expérience de la conduite.

DÉTAIL DES COMPÉTENCES ÉVALUÉES :

1 - EXPÉRIENCE DE LA CONDUITE :

Sur la base d'un questionnaire:

- Permis possédés
- Véhicules conduits
- Zone d'évolution à bord du véhicule
- Temps de pratique en conduite
- Contexte d'accompagnement ou pratique autonome.

2 - CONNAISSANCES EN MATIÈRE DE SIGNALISATION :

Capacité à identifier des panneaux de signalisation selon leur forme.

3 - CONNAISSANCES EN MATIÈRE DE CODE DE LA ROUTE :

Capacité à répondre à un QCM dans un temps limité (série de 20 questions) sur la base de photographies illustrant des mises en situation de conduite.

Connaissances en matière de règles de circulation, signification de la signalisation et priorités de passage.

4 - CONNAISSANCES THÉORIQUES SUR LE VÉHICULE :

Capacité à répondre à un QCM à 3 propositions dans un temps limité sur une série de 12 questions déclinées en 4 thèmes techniques :

- direction
- boîte de vitesses
- embrayage
- freinage.

5 - ATTITUDE À L'ÉGARD DE L'APPRENTISSAGE :

Hiérarchisation des raisons du choix de l'école de conduite :

- réputation
- offre de formation versus prix
- proximité.

6 - ATTITUDE À L'ÉGARD DE LA SÉCURITÉ :

Hiérarchisation des attitudes à l'égard de la sécurité : limitation aux aspects techniques et réglementaires de la conduite versus adaptation au contexte et partage de l'espace routier.

7 - MÉMORISATION :

Capacité à mémoriser une séquence de 7 points constituant la chronologie d'installation au poste de conduite. Séquence lue et affichée à l'écran.

La demande de restitution intervient à la fin de l'évaluation.

Elle s'appuie sur la demande d'attribution d'un numéro à donner aux différents éléments de la liste, présentés dans le désordre, pour retrouver la chronologie présentée en début d'évaluation.

8 - HABILITÉS (COORDINATION ET SYNCHRONISATION DES GESTES) :

Compréhension :

Suite à des explications visuelles et auditives, l'utilisateur doit réaliser des démarrages-arrêts. Capacité de compréhension en prenant en considération le nombre d'explications qui auront été nécessaires avant de commencer l'évaluation sur les démarrages-arrêts.

Habilités :

Habilités à utiliser les commandes du véhicule en prenant en considération le nombre d'erreurs faites lors de l'évaluation sur les démarrages-arrêts.

9 - MANIPULATION DU VOLANT :

L'évaluation porte sur la compétence à suivre une trajectoire à une vitesse faible et en manipulant le volant pour faire un parcours en slalom entre des cônes. L'intervention sur la pédale de frein peut impacter le résultat.

10 - TRAJECTOIRE :

Évaluation de la latéralité et de la capacité à suivre une trajectoire imposée.
Suivi à une vitesse imposée, d'une trajectoire dessinée sur la route.

11 - OBSERVATION - REGARD - ÉMOTIVITÉ :

Test de compétences visant à mesurer :

- la capacité de résistance à la pression sociale
- les capacités d'observation
- d'anticipation d'obstacles
- de gestion des allures en fonction des prescriptions
- de gestion des trajectoires, de respect de la signalisation imposant l'arrêt
- de gestion des accessoires de communication.

Évaluation des capacités perceptives et le temps de réponse à un stimulus visuel. Le véhicule avance automatiquement. Il est demandé de suivre une cible située sur la trajectoire.

12 - PERCEPTION ET CHAMPS VISUEL :

Dès la perception d'une forme géométrique apparaissant dans les différentes zones stratégiques de prise d'information en situation de conduite, il est demandé de klaxonner, puis dans un second temps de cliquer à l'aide d'une souris dans la zone où la forme géométrique a été perçue.



PROCÉDÉ D'ÉVALUATION



Évaluation de départ à moto – A1 –A2

Évaluation de départ

PROCÉDURE D'ÉVALUATION :

CE TEST SE DÉROULE EN SITUATION DE CONDUITE HORS ET EN CIRCULATION À BORD D'UNE MOTOCYCLETTE.

Il n'impose pas un nombre d'heures, c'est un prévisionnel.

Il pourra être revu à la baisse, par l'implication de l'élève dans la formation, ainsi que par la fréquence des heures.

Cette évaluation permettra, en concertation avec l'école de conduite, d'organiser un calendrier de formation.

Elle se décompose en 8 rubriques:

1. Renseignements d'ordre général sur l'élève
2. Son expérience de la conduite
3. Sa connaissance du véhicule
4. Ses attitudes à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité
5. Ses habiletés
6. Sa compréhension et sa mémoire
7. Sa perception
8. Son émotivité

L'évaluation vise à la production d'un résultat codifié à 3 niveaux de performance (faible, satisfaisant, bon) conduisant à 3 tranches de propositions de volumes horaires.

Ce test dure environ 45 minutes.

À l'issue de l'évaluation de départ, un volume d'heures de formation prévisionnel hors circulation et en circulation sera défini et proposé au candidat.

DÉTAIL DES COMPÉTENCES ÉVALUÉES :

1 - RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GÉNÉRAL :

Sur la base d'un questionnaire et d'un échange avec le formateur :

Identité, âge, résidence, niveau scolaire, profession, nationalité, acuité visuelle, correction de la vision, visite médicale, incompatibilités déclarées.

Ces critères n'entraînent pas de chiffrage, mais permettent de donner des orientations au formateur sur les difficultés éventuelles de compréhension de la langue française.

De plus, ils permettent éventuellement de dépister des déficiences sensorielles ou motrices et de proposer une visite médicale ou de suggérer un simple appareillage de la vue, par exemple.

2 - EXPÉRIENCE DE LA CONDUITE :

Sur la base d'un questionnaire:

- Permis possédés
- Véhicules conduits

- Zone d'évolution à bord du véhicule
- Temps de pratique en conduite
- Contexte d'accompagnement ou pratique autonome.

3 - CONNAISSANCES THÉORIQUES SUR LE VÉHICULE :

Capacité à répondre à un QCM à 3 propositions sur une série de 12 questions déclinées en 4 thèmes techniques: direction, boîte de vitesses, embrayage, freinage.

4 - ATTITUDES À L'ÉGARD DE LA SÉCURITÉ ET À L'ÉGARD DE L'APPRENTISSAGE :

Sur la base d'un entretien : hiérarchisation des attitudes à l'égard de la sécurité : limitation aux aspects techniques et réglementaires de la conduite versus adaptation au contexte et partage de l'espace routier.

Sur la base d'un entretien : repérage de la motivation à l'apprentissage de la conduite : par choix et motivation interne versus motivation externe et nécessité.

5 - HABILITÉS (COORDINATION ET SYNCHRONISATION DES GESTES) :

Hors circulation :

- Installation sur la moto en autonomie à l'initiative du formateur.
- 5 réalisations de « départ arrêt », sur terrain plat à la suite d'une démonstration commentée du formateur.
- Équilibre : après explications sur le fait que le regard précède la trajectoire et l'action sur le volant, l'élève exécute un slalom non matérialisé en autonomie au ralenti.

6 - COMPRÉHENSION ET MÉMORISATION :

Compréhension:

Nécessité d'avoir recours à des explications ou démonstrations supplémentaires durant les exercices concernant les habiletés.

Mémorisation :

Capacité à citer dans l'ordre les 5 opérations nécessaires pour démarrer et s'arrêter.

7 - PERCEPTION :

Compétences évaluées: sens de la trajectoire et du gabarit, capacité d'observation de l'environnement, sens de l'orientation et direction du regard.

8 - ÉMOTIVITÉ :

Les réactions émotives sont évaluées pendant toute la durée de l'évaluation.

Elles concernent les réactions générales (paroles et gestes divers) ; et les crispations gestuelles.

FICHE POUR L'EVALUATION DE DEPART A1/A2/A - FICHE ELEVE

1. Renseignements d'ordre général

Nom : Prénom : Date de naissance :
 Adresse : Tél. : [] [] [] [] [] []
 Niveau scolaire : Profession : Nationalité :
 Acuité visuelle : œil Droit /10 œil Gauche : /10 Correction : oui non
 Incompatibilités : Visite Médicale : oui non

2. Expérience de la conduite

Permis :	Conduite moto :	Avec qui ? :	Où (sauf auto-école) ? :	Si pas moto :
B1 ☐	jamais ☐	amis ☐	ville ☐	vélo ☐
A1 ☐	- de 5 h. ☐	parents ☐	route ☐	cyclo ☐
B ☐	+ de 5 h. ☐	auto-école ☐	chemin ☐	auto ☐
Date :				autre véhicule ☐

3. Connaissance du véhicule

Direction (guidon, fourche) : non ☐ oui ☐ Embrayage : non ☐ oui ☐
 Boîte de vitesses : non ☐ oui ☐ Freinage : non ☐ oui ☐

4. Attitude à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité

Réponse : maîtriser la moto et connaître le code ☐
 Réponse : prévoir les difficultés et savoir y faire face ☐
 L'apprentissage est une nécessité : ☐
 Réel désir d'apprendre à conduire : ☐

5. Habiletés

	F	S	B
Installation sur la machine (position)	☐	☐	☐
Démarrage arrêt	☐	☐	☐
Equilibre	☐	☐	☐

6. Compréhension et mémoire

	F	S	B
Compréhension	☐	☐	☐
Mémoire	☐	☐	☐

7. Perception

	F	S	B		F	S	B
Trajectoire	☐	☐	☐	Regard	☐	☐	☐
Observation et orientation	☐	☐	☐				

8. Emotivité

	F	S	B		F	S	B
En général	☐	☐	☐	Crispation	☐	☐	☐

9. Résultat de l'évaluation

	Total -		Total +		Résultat final
		-		=	

Total des résultats partiels :

10. Proposition :

Théorie de la conduite Heures Pratique Heures

Proposition acceptée : ☐ oui ☐ non Proposition retenue : théorie H. pratique H.

Fait à le

Signatures :

Formateur :

Elève :

Parents (pour les mineurs) :

PROCÉDÉ D'ÉVALUATION



Évaluation de départ A1-A2 sur tablette/ordinateur

Évaluation des capacités et aptitudes :

PRÉAMBULE :

Il s'agit d'une évaluation sur ordinateur d'une durée d'environ 45 minutes.

- Il s'agit d'un test d'évaluation de capacités et d'aptitudes et non d'un acte de formation.
- Le test précède la formation et les personnes testées ne sont pas des élèves (pas encore) même s'ils disposent plus ou moins de compétences et d'aptitudes.
- Les réponses attendues ne sont pas à interpréter autrement qu'au travers de l'objet visé par l'évaluation (évaluer des capacités) et non pour leur justesse en elle-même (par exemple, lorsque l'on teste la capacité à prendre une décision, on n'évalue pas la valeur de cette décision, mais seulement la capacité de la personne à s'engager dans cette décision).
- Il n'y a pas de « piège » dans les situations présentées, la personne testée doit simplement se placer en tant que conducteur de la moto d'où la situation est filmée ou photographiée.
- Les questions posées ne sont pas des questions à traiter comme des questions de l'épreuve type ETM, c'est-à-dire « je dois faire ceci ou cela », mais plutôt comment je perçois cette situation.
- Les questions à partir des situations filmées doivent être traitées en tenant compte de la dynamique de cette situation, c'est-à-dire en tenant compte des données de mouvements avant l'arrêt sur image ; l'aspect statique de l'arrêt sur image ne doit pas faire analyser la situation comme une diapositive de code.
- L'ensemble de ces consignes est rappelé à la personne dès le début du test ou au passage de chaque partie spécifique de l'évaluation.

LES CATÉGORIES DE CRITÈRES ÉVALUÉS :

Le test distingue 2 catégories de capacités :

- Celles permettant d'évaluer **les aptitudes à manipuler une moto** et préparant l'apprentissage des épreuves de plateau, il s'agit :
 - des capacités sensori-motrices,
 - et des capacités d'équilibre ;
 - s'y ajoute les capacités de transfert de connaissances techniques et de sécurité ;
- Celles permettant d'évaluer **la compréhension des situations de conduite**, préparant les apprentissages en circulation, il s'agit :
 - des capacités cognitives d'attention dirigée et de mémorisation,
 - des capacités cognitives de compréhension et de traitement des informations de circulation.

Le test est complété par l'évaluation d'autres facteurs :

- les facteurs de volonté et de motivation ;
- les aspects émotionnels et affectifs.

Le questionnaire :

Seules les questions présentées ci-dessous font l'objet d'attribution de points. Les autres relèvent de l'information simple à destination de l'établissement et des enseignants, comme la situation de la personne testée, les enseignements suivis ou ses diplômes obtenus.

Spécificité : Une version spécifique du questionnaire s'adresse aux personnes désirant suivre une formation au permis A1, pour tenir compte de leurs expériences relatives et des capacités de transfert qui leur sont propres.

CAPACITÉS ET CONNAISSANCES SENSORI-MOTRICES :

- POSSESSION DE PERMIS : Capacités de transfert et compétences de conduite et capacités de gestion de situations de circulation.
- EXPÉRIENCE DE CONDUITE MOTO EN ET HORS CIRCULATION ET SELON LA PUISSANCE : Capacités de transfert des compétences techniques.
- EXPÉRIENCE DE CONDUITE DE CYCLOMOTEUR : Capacités de transfert des compétences techniques.
- EXPÉRIENCE DE CONDUITE DE CYCLE : Capacités de transfert des compétences d'équilibre.
- MODE DE DÉPLACEMENT : Capacités de transfert des compétences en circulation.
- USAGE D'ENGINS POUR LESQUELS L'ÉQUILIBRE EST PRINCIPAL : Capacités de transfert des compétences d'équilibre.

CAPACITÉS DE COMPRÉHENSION ET DE TRAITEMENT :

- CONNAISSANCES DE SÉCURITÉ : Connaissances des trajectoires en sécurité.

ASPECTS ÉMOTIONNELS ET AFFECTIFS :

- RÉACTION FACE À L'ÉCHEC :
 - Etat d'esprit positif
 - Persévérance
 - Dévalorisation
 - Fuite
 - Critique de tiers
- FACILITÉ OU DIFFICULTÉ PERÇUE ET CARACTÈRE CONTRAIGNANT OU ASPECT AGRÉABLE DE L'APPRENTISSAGE :
 - Image de soi
 - Emotion positive : plaisir à apprendre
 - Sensation de contrainte
- INTÉRÊT ET ATTIRANCE POUR LA CONDUITE D'UNE MOTO : Emotion positive et valorisation.

- PEUR DE CONDUIRE UNE MOTO : Emotion négative et ressenti d'émotion négative
- PENSEZ-VOUS CONNAÎTRE LES OPÉRATIONS... : Capacité d'auto-évaluation justifiée ou excès de confiance/surestimation de soi.
- CONNAISSANCES TECHNIQUES : Connaissances des procédures de freinage, d'équilibre, d'inclinaison et de direction.

FACTEURS DE VOLONTÉ :

- SATISFACTION DE SA SITUATION PROFESSIONNELLE/OU DE SES APPRENTISSAGES : Sentiment d'auto-efficacité personnelle.
- PRATIQUES SPORTIVES ET FRÉQUENCE : Implication volontaire et persévérance.
- ÉNONCÉ DES RAISONS POUR APPRENDRE À CONDUIRE : Motivation à suivre une formation à la conduite moto.
- RYTHME D'APPRENTISSAGE : Implication volontaire.

CAPACITÉ DE PERCEPTION, D'ANALYSE ET DE DÉCISION :

Des vidéos complètent l'évaluation des aptitudes et capacités techniques visant à déterminer les volumes d'apprentissage hors circulation.

- Capacité visuo-spatiale, évaluer les trajectoires sur route.
- Capacité à évaluer la position et l'équilibre sur la moto et la trajectoire à basse vitesse.

Les capacités cognitives de compréhension et de traitement des informations des situations de circulation :

- Perception et sélection d'indice principal.
- Compréhension de situation.
- Capacité de prévision et d'anticipation.
- Capacité d'évaluation de distances et de vitesses.
- Capacité décisionnelle.
- TEMPS DE RÉACTION (moyenne des temps de réponse) : Efficience du temps de réaction et de traitement cognitif.

CAPACITÉ D'ATTENTION ET DE MÉMOIRE DE TRAVAIL :

- 10 SITUATIONS PRÉSENTÉES DURANT 4" :
 - Attention dirigée.
 - Mémoire de travail.
 - Exactitude ou erreur sur la prise d'information.

Bilan des points attribués et volumes d'apprentissage, plateau et circulation :

On distingue le total des points attribués selon les apprentissages hors et en circulation pour définir :

- le volume des apprentissages de compétences pour les exercices de plateau hors circulation, minimum 8 heures (5 heures en cas de permis A1) ;
- le volume des apprentissages en circulation ; minimum 12 heures (10 heures en cas de permis A1).

Présentation du bilan, entretien et adaptation des valeurs de points attribuées

Le bilan s'effectue avec un enseignant de moto, seul habilité à présenter et à expliquer les volumes de points attribués et leur signification.

A partir de là, il proposera un volume de formation qui correspond aux capacités et aux aptitudes de chacun. Le postulant n'hésitera pas à le questionner et à échanger avec lui pour valider ensemble la planification des différents apprentissages. L'enseignant le sollicitera dans ce sens afin d'affiner le test.

Il cherchera à vérifier chez le postulant la qualité de ses réponses. Il se peut en effet que la personne complète ou revienne sur certaines de ses réponses, notamment suite à une compréhension partielle de la question.

L'enseignant a toute latitude à ce moment pour valider les points attribués ou bien en effectuer une adaptation, dans un sens positif ou non. Un guide d'analyse des résultats est mis à sa disposition pour entériner ou corriger le bilan et donc la proposition des volumes de formation.